

CH_VB 10104739 vom 5. Juni 1986

Bundesverwaltung, 1986-06-05, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb__td_class__metadataCell__10104739__td_

FR: CH_VB 10104739 du 5 juin 1986

IT: CH_VB 10104739 del 5 giugno 1986

Erwägungen

E. 6

mai 1986 Tribunal militaire de division 1 : Le président, Lt-colonel Roland Châtelain 30698 234

Citations Le président du tribunal militaire de division 10A, A vous: sion; recr non incorporée; cuis à cp auto III/10; tous deux actuellement sans domicile connu; vous êtes cités à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le mercredi 9 juillet 1986, à 8 h. 15, à Sion, Salle du tribunal cantonal (n° 105), rue Mathieu-Schiner 1, sous l'inculpation pour Freiburg- haus de révocation de sursis et pour Schaller de refus de servir et d'inobser- vation de prescriptions de service. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut. 5 mai 1986 Tribunal militaire de division 10A: Le président, Lt-colonel François Pfefferle Le président du tribunal militaire de division 10A, A vous: fus mont IV/9; vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le mercredi 9 juillet 1986, à 9 h. 30, à Sion, Salle Supersaxo, rue de Conthey, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle, subsidiaire- ment de refus de servir et d'inobservation de prescriptions de service. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut. 5 mai 1986 Tribunal militaire de division 10A: Le président, major Eugène Ruffy 30698 235

Citations Le président du tribunal militaire de division 10A, 'A vous: domicile connu; recr non incorporée; vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 10 juillet 1986, à 9 heures, à Sion, Salle Supersaxo, rue de Conthey, sous l'inculpation de désertion, subsidiairement d'absence injusti- fiée. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut. 5 mai 1986 Tribunal militaire de division 10A: Le président, Lt-colonel André Viscolo Le président du tribunal militaire de division 10A, A vous: domicile connu; auto à bttr m DCA H/51 ; vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 10 juillet 1986, à 10 h. 30, à Sion, Salle du tribunal can- tonal (n° 205), rue Mathieu-Schiner 1, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle et d'inobservation de prescriptions de service. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut. 5 mai 1986 Tribunal militaire de division 10A: Le président, Lt-colonel François Pfefferle 30698 236

Le président du tribunal militaire de division 10A, A vous: domicilié à 1931 La Fouly, actuellement sans domicile connu; conscrit; vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 10 juillet 1986, à 9 h. 30, à Sion, Salle Supersaxo, rue de Conthey, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle, éventuellement d'insoumission par négligence et d'inobservation de prescriptions de service. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

E. 9

mai 1986 Tribunal militaire de division 10A: Le président, Lt-colonel André Viscolo Le président du tribunal militaire de division 2, A vous: ment sans domicile connu; recr mec ap trm non incorporée; vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le jeudi 22 mai 1986, à 8 h. 30, à Pully, Le Prieuré, Salle des Vignerons, sous l'inculpation de refus de servir, éventuellement d'insoumission intentionnelle, plus la révocation éventuelle d'un sursis. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

E. 12

mai 1986 Tribunal militaire de division 2: Le président, colonel Edward-John Logez 30698

E. 17

Feuille fédérale. 138e année. Vol. II 237

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Publications des tribunaux In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 1986 Année Anno Band 2 Volume Volume Heft

E. 19

Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 20.05.1986 Date Data Seite 234-237 Page Pagina Ref. No 10 104 739 Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert. Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisses. Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.